

L'Almeusien

N° 50 - Janvier 2005

EDITO

Tout d'abord, je vous adresse avec l'ensemble du Conseil Municipal et le personnel nos meilleurs vœux d'une excellente année 2005. Nous vous souhaitons une année à l'écart des maux les plus divers et qui vous apporte du bonheur notamment au sein de notre communauté villageoise. Vous savez que nous pourrons nous rendre disponibles pour vous écouter, vous conseiller, vous assister ou vous aider le cas échéant. N'hésitez pas à nous contacter à la Mairie.

Nous avons tous été saisis en ce début d'année par les images qui nous sont parvenues de l'Asie du Sud Est. Chacun a été ému et bouleversé par ce phénomène naturel mais effroyable dans ses conséquences pour les populations de cette région, ainsi que pour de nombreux touristes venus de tous pays. Nous pensons à tous ces gens qui souffrent d'avoir perdu, dans des conditions atroces, bon nombre des leurs, ainsi qu'à ces pays dévastés. Plusieurs années seront nécessaires pour estomper ce malheur et pour reconstruire les villes et villages. La solidarité individuelle s'est rapidement manifestée, mais devant un phénomène d'une telle ampleur, pour qu'elle atteigne son efficacité, cette solidarité doit être mondiale et doit être aussi organisée et contrôlée dans son utilisation.

Concernant notre commune, nous envisageons d'organiser le samedi 2 avril 2005 une soirée spectacle avec trois artistes locaux de la musique et de la chanson. La recette ira intégralement vers une action ciblée et précise restant à convenir avec une association d'œuvres humanitaires. Vous serez en temps utile informé du déroulement et des conditions de cette manifestation.

L'année 2005 devrait voir la mise en œuvre dans notre commune du chantier de rénovation des rues de Rivecourt et du Général De Gaulle. Dans le même esprit que la rue de Compiègne mais intégrant la nécessité du maintien de la fréquentation des poids lourds, ce chantier devrait durer environ huit mois.

Si nos subventions sont confirmées par le Conseil Général de l'Oise, les travaux pourraient débuter en avril prochain. Malgré l'organisation prévue, la gêne pour les usagers et riverains est inévitable. Il en résultera néanmoins une amélioration de la sécurité et du cadre de vie qui compensera assurément ces quelques mois de désordre.

Nous avons, par ailleurs, prévu quelques travaux de sécurité rue de la République et rue de la libération avec des subventions de l'État dans le cadre de la dotation globale d'équipement (DGE). Nous ne les avons pas obtenues et nous avons, cette fin d'année, représenté notre dossier pour 2005 en espérant avoir plus de chance.

D'autres projets plus modestes d'amélioration d'équipement verront le jour en 2005 mais il est encore trop tôt pour en donner la liste. Vous savez maintenant que la transformation de la Communauté de Communes de la Région de Compiègne en Communauté d'Agglomération a, entre autre, pour conséquence que nous ne toucherons plus directement la taxe professionnelle. Celle-ci fera l'objet d'un reversement par la Communauté figé à la situation de 2004. Cette disposition n'est pas sans incidence sur nos espoirs de progression de cette recette ainsi que sur notre trésorerie.

En effet, nous percevons directement la taxe professionnelle chaque mois par douzième, nous reversions 75 % du produit de cette taxe à la communauté en deux fois (moitié en juin et moitié en décembre). Le versement 2004 représente un peu plus d'un million d'euros. Même si notre situation financière est saine nous perdons cette souplesse de trésorerie qui était utile lors de chantiers importants.

Ne souhaitant pas, en 2005 et les années à venir augmenter les impôts des ménages nous devons donc poursuivre, avec encore plus d'attention une gestion adaptée à cette nouvelle situation.

.../...

Le développement de l'animation au profit de tous les âges sera aussi pour nous, en 2005 une préoccupation majeure. Le recrutement à l'automne 2004 de la nouvelle animatrice, madame Sylvie Vachard, permettra avec les associations de la commune et le Conseil Municipal de maintenir efficacement les actions actuelles et d'en engager de nouvelles durant l'année.

Malgré la position négative mais tranchée que nous avons prise sur la transformation en Communauté d'Agglomération, les représentants des autres communes ont reconnu qu'elle était courageuse, respectueuse et pas dénuée de fondement. Aussi, c'est sans hésitation qu'ils m'ont reconduit le 17 décembre dernier comme premier Vice Président de la Communauté.

Respectueux de la démocratie, je m'emploierai au mieux à travailler en équipe pour l'avenir de nos 14 communes. Je souhaite enfin, en ce début d'année, remercier tous ceux qui nous aident à réussir notre village par leur comportement. Ceux engagés dans la vie locale, municipale, associative ou autre. L'ambiance de qualité dont nous jouissons existe grâce à vous. Encore merci.

Le Maire,
Robert TERNACLE

CHIENS ERRANTS

A vous de prendre vos dispositions afin que votre chien ne s'échappe pas de votre propriété. Un chien errant constitue un danger pour lui même, mais aussi et surtout pour les autres. Les enfants en bas âge peuvent être inquiétés ou terrorisés par de tels chiens même si paraît il, ne sont pas méchants. Votre chien peut aussi causer un accident en contraignant un motocycle ou une voiture à une manœuvre d'évitement. Dans tous ces cas vous en porteriez la responsabilité. Le devoir de la commune est de capturer ces chiens et de les mettre en fourrière avec les conséquences financières correspondantes pour ses propriétaires. Si vous tenez à vos animaux prenez vos précautions.

Collecte des Déchets Verts

La campagne de ramassage 2005 débutera le lundi 4 Avril 2005.

RECTIFICATION

Nous avons commenté dans le dernier Ulmeusien l'offre commerciale qui vous a été faite pour un contrat d'assistance pour la maintenance des canalisations d'eau entre votre maison et votre compteur. Cet article comportait une erreur importante puisque nous attribuions cette offre à la Lyonnaise des Eaux alors qu'elle émanait de la **Générale des Eaux**. Veuillez nous excuser pour cette méprise qui ne change rien quant au fond de l'information.



ECLAIRAGE NOCTURNE

Je ne sais pas si tous les Ulmeusiens l'ont remarqué mais depuis plus de deux mois, l'éclairage public fonctionne toute la nuit. Nous avons traité avec la SI-CAE un contrat qui nous permet d'amoindrir considérablement le surcoût correspondant.

J'avoue que je n'y étais pas très favorable ne serait-ce qu'en raison du surcoût non négligeable de la consommation d'énergie supplémentaire. Par ailleurs il m'apparaissait que l'on pouvait mieux localiser la nuit les sources lumineuses des éventuels délinquants.

Devant l'insistance de nombreux habitants qui se sentaient plus rassurés par un éclairage nocturne et eu égard au contrat que nous avons pu traiter nous avons décidé de maintenir dorénavant cet éclairage nocturne.

Il faut aussi dire que les responsables de la gendarmerie m'ont affirmé que l'éclairage nocturne était important pour eux puisqu'il leur permettait de mieux identifier les délinquants et de mieux apprécier, en fonction du risque, la méthode et les moyens nécessaires pour les appréhender.

Charte Marianne

Pour un meilleur accueil dans les services de l'État.

① **un accès plus facile à nos services**

② **un accueil attentif et courtois**

③ **une réponse compréhensible à vos demandes dans un délai annoncé**

④ **une réponse systématique à vos réclamations**

Contactez ou laissez un message à M^{me} Francine Galland, chargée des relations avec les usagers :

Mel : francine.galland@oise.pref.gouv.fr
(☎ 03.44.06.10.64 - fax : 03.44.06.10.99

⑤ **à votre écoute pour progresser**

Préfecture de l'Oise

Espace Europe 60022 Beauvais cedex

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h15
☎ : 03 44 06 12 34 Fax : 03 44 45 39 00

Mel : courrier@oise.gouv.fr
Internet : www.oise.pref.gouv.fr

Sous-préfecture de Compiègne

21 rue Eugène Jacquet
BP.49 - 60321 Compiègne cedex

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 - 11h45
& 13h15 - 16h15
Le vendredi fermeture à 16h00
☎ : 03 44 38 28 18 Fax : 03 44 40 09 15

Mel : sous-prefecture-de-compiegne@oise.pref.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

LE 3939 : POUR VOS DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Désormais, un seul numéro le 39-39 donne accès à une foule de renseignements d'ordre administratif :

- Quels documents fournir pour renouveler sa carte d'identité, son passeport ?
- Où s'adresser pour refaire sa carte grise ?

En principe, le 3939 à réponse à tout. Toutefois, quand les questions sont très précises ou complexes, l'appelant est « basculé » vers d'autres centres d'appel plus experts.

Le « 39 - 39 » est accessible, en semaine de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h pour 12 centimes d'euros la minute.

Internet

Chaque contribuable peut maintenant consulter son dossier fiscal sur Internet en se connectant au site :

[www. Impôt.gouv.fr](http://www.Impôt.gouv.fr)

Pour accéder aux données, il faut composer le numéro d'identification fiscal inscrit sur le dernier avis d'imposition reçu.

Les automobilistes attentifs peuvent signaler les anomalies ou incohérences qu'ils auraient remarquées en matière de signalisation, d'aménagement et autres défauts, sur le site :

www.ditesleauministre.equipement.gouv.fr

CONNAISSEZ VOUS L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR L'HABITAT

Mise en place depuis plusieurs années par l'État, le Conseil Général et les acteurs du logement, cette agence a pour but de renseigner les locataires, propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants sur tous les aspects liés au logement.

Aspects juridiques

(construction, location, baux, litiges...)

Aspects financiers

(financement, endettement, aides aux logements, les assurances)

Économie d'énergie, etc...

Pour tout renseignement concernant l'ADIL

Siège de Beauvais : ☎ 03 44 48 61 30

Permanence COMPIEGNE : ☎ 03 44 40 34 74

Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

À l'annexe de l'Hôtel de Ville.

ASSOCIATIONS

TELETHON 2004

RAVIVONS LE FEU DE L'ESPOIR

Le Meux s'est encore distingué cette année par sa participation au Téléthon Plusieurs bénévoles ont consacré tout ou partie de leur journée ou leur soirée pour rejoindre le comité d'organisation animé par le Docteur Emmanuelle Cordonnier et par Évelyne Le Chapellier au titre de la Mairie.

Nombreuses sont les familles qui sont venues dans l'après-midi mettre leurs bûches dans le feu de bois place du château et qui ont participé toute la soirée à différents jeux dans la salle des fêtes. L'argent des familles ajoutée à celui de généreux donateurs a permis de collecter la somme de **7 281.40 €** adressée à l'Association Nationale du Téléthon. (Rappel 2003 : 5 685.30 €).

Bravo pour le comité d'organisation, les bénévoles qui se sont associés ainsi que les familles qui se sont mobilisées.

Grand merci à tous :

Entreprises - Commerçants - Associations - Nos facteurs et toutes les personnes qui par leur présence et leur encouragement nous poussent à recommencer chaque année.

COMMERÇANTS :

BOUTANGERIE RAMON
M. ET MME CRÉPIN (COCCINELLE)
LA MAISON DU GOURMET
AUBERGE DE LA VIEILLE FERME
CAFÉ DE LA GARE
PHARMACIE TERNACLE

ENTREPRISES :

HERTA
LEVER FABERGÉ
A.D.B.R.
HYVA
ORLAIT
ILIKO
R.V.I GUILLUMETTE
OPALYS
TRANSPORTS LENEUTRE
DÉPOBOIS
OBI
BOURJOIS
CRAYOLA
CEF NORD
MÉLODIE SUCRÉE
LA POSTE
GUILBERT WALON



CLUB DÉTENTE LOISIRS

Couture - travaux manuels

Les mardi et vendredi de 13h30 à 16h30

Cotisation 15 € l'année.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.



APEEM

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A EU LIEU LE 2 OCTOBRE 2004, LE BUREAU EST LE SUIVANT :

- FLORENCE BLANC - PRÉSIDENTE
- MARTINE PICARD - VICE-PRÉSIDENTE
- LAURENCE BORDES - SECRÉTAIRE
- LAETITIA BORDREZ - TRÉSORIÈRE

Le carnaval

se déroulera le 3 avril 2005 sur le thème du jardin. Un spectacle et un goûter clôtureront la fête.

La kermesse

est prévue le samedi 18 juin, pensez dès à présent aux lots, nous en aurons besoin ! L'APEEM comme toutes les associations du village, a participé au téléthon 2004 par l'achat d'un lot pour la tombola. Nous informons que toutes ces manifestations ont permis à L'APEEM de verser un don aux écoles de 200 € par classe en 2004. A titre d'exemple, cette somme a été consacrée pour les classes de maternelle à la venue d'une conteuse, à l'acquisition de jeux éducatifs, à une sortie sur le thème de l'eau en forêt, ainsi qu'une sortie dans une ferme équestre ; l'école primaire s'est équipée d'un rétro-projecteur.

L'APEEM a pu aussi financer le pique-nique de fin d'année de l'école maternelle, ainsi qu'une collation lors du voyage au MARQUENTERRE des classes de « MICHELE ET LAURENCE ».

Nous sommes toujours prêtes à accueillir de nouveaux adhérents (actuellement, L'APEEM totalise 44 adhérents, il n'est pas trop tard), de nouvelles idées et suggestions et votre aide à la préparation des différentes manifestations. Ceci pour le bonheur de nos enfants. Alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre !

Nous vous souhaitons une bonne année 2005.

LE BUREAU

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DANS VOTRE VILLE

Vous aimez la pétanque ou vous êtes intéressés par ce sport pour lequel la France est Championne du Monde pour la quatrième année consécutive !!!

Christophe Spault
Champion de Picardie Individuel 2004
&
Christian Umdestock habitant Le Meux

Vous attendent pour vous faire partager leur Passion.

Du plus jeune au plus ancien, débutant ou joueur confirmé, nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements :

Christophe Spault : 06 67 12 34 35
Christian Umdestock : 06 08 35 59 94

Nous vous proposons de venir vous entraîner parmi nous, tous les mardis soirs de 17h à 20h sur la place communale ou au boulodrome de Compiègne selon la météo...

La cotisation 2005 du 01.01.2005 au 31.12.2005

Comprend : - la licence - l'accès à toutes les compétitions régionales - l'entraînement et l'accès au boulodrome de Compiègne - l'assurance responsabilité civile.

Dans l'attente de votre contact, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2005...



JUDO CLUB LE MEUX

Nous vous rappelons que vous pouvez rejoindre nos 75 adhérents sur les tatamis.

Nous vous souhaitons à tous une très heureuse Année 2005 en espérant que celle-ci vous soit propice.



Le bureau Pierre SHPAHAJ

TENNIS CLUB

Le nouveau bureau du tennis vous souhaite une très bonne année 2005.

Depuis le 29 novembre 2004 le club a un nouveau bureau :

PRESIDENTE : JOSETTE BREHON
VICE-PRÉSIDENTE : VIRGINIE CHERON
SECRETAIRE : STÉPHANIE DE BOVES
SECRÉTAIRE ADJOINTE : FLORENCE UMDENSTOCK
TRÉSORIER : MARCELLO CANESTRELLI
TRÉSORIER ADJOINT : GILLES RENOIRE
MEMBRES : JEAN-PAUL DERIEMACKER - LUDOVIC CHERON FRANÇOIS BREHON.

ET NOS DEUX PRÉSIDENTS D'HONNEUR : ANDRÉ TEIRLINCK ET ROBERT TERNACLE.

Merci de l'aide de FABIEN CHAMPION, JEAN-PIERRE MOUCHON, PIERRE ET SEVERINE GUNDOLF.

JOSETTE BREHON



SA VOCATION

Permettre aux familles et aux personnes (âgées, handicapées) de vivre chez elles dans le respect de leur autonomie et de leur choix en matière de soutien à domicile.

SA MISSION

Elle a pour mission de créer, de mettre en place et gérer des services d'aide et de soins à domicile.

SERVICES

aide ménagère aux personnes âgées
aide à la famille
mandataire
d'auxiliaire de vie
De soin.

Organise depuis le mois de novembre des repas à domicile pour tous les publics.

CONTACT

MAIRIE LE MEUX : MME BLIN MARIE-PAULE AU
03 44 41 51 11

OU

FEDERATION ADMR : MME GRAS CECILE AU
03 44 37 33 72

Vie Paroissiale

Quelques évènements ont marqué la vie de notre communauté :

① le 13 novembre un goûter avec nos jeunes amis accompagnés de leur famille, puis leur participation à la messe, marque le début d'un projet d'intégration de ces jeunes « différents » au sein de nos communautés.

② le 20 novembre l'équipe du Secours Catholique de la Croix a animé la messe au Meux et a lancé un appel à la solidarité pour lutter contre le chômage, la précarité...

③ le 27 novembre quelques Ulmeusiens ont participé à la grande fête de la Parole à Beauvais autour de notre Evêque.

④ le 11 et 12 décembre c'était le Jubilé du Père Thomas, 50 ans de sacerdoce, ça se fête !!! C'était l'occasion de dire un grand « Merci » au Père Thomas qui a partagé avec beaucoup d'entre nous, nos joies mais aussi nos peines qu'il a su adoucir par un mot, un geste, une petite carte...

La communauté du Meux a célébré Noël. Une Crèche a été installée pour accueillir l'enfant Jésus, celui qui est venu sur terre dire aux hommes « Dieu vous aime ». Cette année, la veillée de Noël a été célébrée à Longueil Sainte Marie le 24 décembre 2004 à 19 h pour toutes les communautés de la Rive droite. Joyeux Noël à tous.

Agnès Cloet (pour la communauté du Meux)



LE SOUVENIR FRANCAIS

Née en 1872 en Alsace et Lorraine occupées, l'association nationale du Souvenir Français a été officiellement fondée en 1887. Régie par la loi de 1901, elle a été reconnue d'utilité publique en 1906. Ce n'est pas une association d'anciens combattants.

Sa mission, non limitée dans le temps, comporte trois volets.

Conservier la mémoire de celles et de ceux qui sont morts pour la France, tout au long de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions;

Veiller et participer à l'entretien de leurs tombes, ainsi que des monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger;

Transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Son organisation originale est fondée sur le bénévolat.

Non politique, non revendicative, distincte des associations d'anciens combattants, le Souvenir Français est ouvert à toutes et à tous. Présent dans tous les départements français (y compris ceux d'outre-mer) ainsi que dans une quarantaine de pays étrangers, il regroupe plus de 200 000 membres bénévoles de toutes générations et de toutes conditions.

Au plan national, l'association est dirigée par un conseil d'administration (30 membres) qui élit en son sein un comité directeur. Au plan départemental (ou dans les pays étrangers) elle est représentée par un délégué général qui coordonne et contrôle l'action de comités locaux. Ceux-ci dans leurs zones respectives (communes, cantons, ou autres) conduisent les actions nécessaires à l'accomplissement de la mission de l'association dans ses trois volets.

Les ressources de l'association proviennent de dons et legs, et des cotisations des membres (15 € par an à ce jour).

Ses activités s'exercent au quotidien et tout au long de l'année.

Les actions conduites le sont toujours en liaison avec les élus locaux, et sont adaptées à la situation locale.

Ce sont d'abord des travaux relatifs aux sépultures et monuments allant du simple entretien (plus de 120000 tombes concernées en 2003), à l'édifications de stèles ou la pose de plaques en passant par la rénovation ou la restauration de monuments. Ceci sous forme de participation ou de prise en charge totale.

C'est aussi une contribution financière, sous conditions, aux voyages scolaires dès lors qu'ils s'effectuent sur des lieux de mémoire.

C'est l'exercice d'un devoir moral de vigilance qui peut conduire à des interventions auprès des pouvoirs publics ou d'acteurs locaux pour rappeler l'existence de lieux de mémoire et faire respecter la législation et les mesures réglementaires les concernant.

Dans l'Oise, le Souvenir Français ne compte que 16 comités, ce qui est insuffisant dans un département si riche en lieux de mémoire. Rejoignez-nous, nous avons besoin de vous.

Pour avoir de plus amples renseignements vous pouvez contacter :

Monsieur Alain DRUILHE

16, rue de la Libération à Le Meux.

VIE PRATIQUE

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme BERTRAND	03.44.41.53.42.
Mme BONNEAU	03.44.91.22.97.
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14.
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77.
Mme CREDOU	03.44.41.50.98.
Mme DELATTE	03.44.91.12.46.
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16.
Mme GOBEAUT	03.44.91.09.19.
Mme GRONEK	03.44.41.59.21.
Mme KLEIN	03.44.91.14.60.
Mme GUILLOU	03.44.91.18.87.
Mme LEFEVRE	03.44.91.20.04.
Mme MOREAU	03.44.41.57.01.
Mme MOULIN	03.44.91.02.09.
Mme NAVAS	03.44.91.21.02.
Mme NOEL	03.44.91.17.59.
Mme PAIN	03.44.41.51.27.
Mme RICHARD	03.44.41.28.25.
Mme VICQ	03.44.91.08.16.
Mlle VAUDIN	03.44.91.22.95.

BABY SITTING

Pour apparaître dans cette rubrique contacter
le bureau des Associations.

☎ : 03 44 91 17 49

NOM - PRENOM	AGE	TELEPHONE
ALLIOT ARMANCE	17	03 44 91 1 76
BEDUNEAU JENNYFER	17	03 44 91 24 07
BOUCHER STEPHANIE	21	03 44 91 08 37
BUSUTTIL FANNY	17	03 44 91 00 49
CARNUS CAROLINE	17	03 44 91 05 22
CHARTRES JULIENNE	18	03 44 91 12 82
NOEL AMELIE	18	03 44 91 17 59
PAIN CAROLINE	18	03 44 41 51 27
PAIN CLAIRE	18	03 44 41 51 27
PROUVOST CAPUCINE	15	03 44 91 06 90

ETAT CIVIL



MÉDIATHÈQUE

Chers adhérents
« venez découvrir les nouveautés du
renouvellement » **livres et multimédia.**

Information aux adhérents qui ont deman-
dés les romans suivants :

LA NOSTALGIE DE L'ANGE D'ALICE SELBOLD.
LE CRÉPUSCULE DES ROIS (REINES DE CŒUR) DE
CATHERINE HERMARY-VIEILLE,

Ces ouvrages sont à votre disposition, à reti-
rer sous quinzaine.

Jours et heures d'ouverture
Le mercredi de 14h à 15h45

« BIENVENUE »

PENET Alice - le 16 Octobre 2004
CASTILLO Léa - le 17 Octobre 2004
DELARUELLE Hugo le 21 Octobre 2004
CORDIER Gwendolyne le 30 Octobre 2004

HEDIN Mathys le 12 Novembre 2004
KRIZANCIC Alan le 19 Novembre 2004

SRACZYK Océane le 4 décembre 2004
EGRET Romain le 19 décembre 2004
DESUMEUR Charlotte le 29 décembre 2004
TAGLIAPIETRA Tristan le 31 décembre 2004

MARIETTE Morgan le 7 janvier 2005
MASSE Louise le 15 janvier 2005

« ILS NOUS ONT QUITTÉS »

FRANSE Jeannie épouse Pinel le 19 décembre 2005

PERMANENCES

Pharmacies

Du samedi soir au samedi suivant.

janvier 2005

- 01/08 - DU CENTRE - ESTRÉES ST-DENIS
03.44.41.30.07
- 08/15 - BALLIGNY - LANEUVILLEROY -
03.44.51.73.05
- 15/22 - CULPIN - CHEVRIÈRES -
03.44.41.69.17
- 22/29 - DE LA VALLÉE - BÉTHISY ST-PIERRE -
03.44.39.70.49
- 29 - DEBOISLAVILLE - GRANDFRESNOY -
03.44.41.47.17

Février 2005

- 05 - DEBOISLAVILLE - GRANDFRESNOY -
03.44.41.47.17
- 05/12 - RIZZATO - LA CROIX ST- OUEN -
03.44.41.50.37
- 12/19 - TERNACLE - LE MEUX - 03.44.41.59.05
- 19/26 - DELAVENNE - JAUX - 03.44.37.01.11
- 26 - DE LA FORÊT - LA CROIX ST OUEN -
03.44.41.20.25

Mars 2005

- 05 - DE LA FORÊT - LA CROIX ST OUEN -
03.44.41.20.25
- 05/12 - DE LA VALLÉE - BÉTHISY ST-PIERRE -
03.44.39.70.49
- 12/19 CAM - SAINT-SAUVEUR
03.44.40.98.27
- 19/26 - DU CENTRE ESTRÉE ST-DENIS -
03.44.41.30.0726
- 26 - CHANOT - LONGUEIL ST-MARIE -
03.44.41.17.11

PERMANENCES INFIRMIERES

Thérèse RYCKEBUSCH, Sylvie LE-
LONG et Claire DHUMEZ peuvent être
jointes au numéro suivant :

 **03.44.41.53.72.**

URGENCES

SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE : 17

URGENCES : 112 A PARTIR D'UN PORTABLE

CENTRE ANTIPOISON : 03.20.44.44.44

GENDARMERIE : 03.44.91.61.17

ALLOTIC : 0800 100 754



Le recrutement dans la Gendarmerie en 2005

10272 EMPLOIS OFFERTS

- 72 OFFICIERS
- 4000 GENDARMES
- 6000 GENDARMES ADJOINTS
- 200 SOUS-OFFICIERS DES CORPS DE SOUTIEN TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

Ouvert aux jeunes filles et jeunes gens, sans condition de diplôme, la carrière de gendarme garantit en métropole, outre-mer ou à l'étranger un emploi stable, des possibilités de promotion ainsi qu'un très large éventail de métiers.

- Vous avez le goût de l'action, des responsabilités et des relations humaines,
- Vous exercerez un métier authentique, valorisant, au service des autres, en contact quotidien avec la population, les autorités et les élus de la nation, vous servirez une cause juste : la protection des personnes et des biens,
- La Gendarmerie vous offre des possibilités de carrière très intéressantes reposant sur le mérite, les connaissances acquises sous statut militaire, c'est à dire :
 - ♦ Une formation rémunérée,
 - ♦ La sécurité de l'emploi (carrières jusqu'à 55 ans au minimum) au sein d'un milieu structuré et organisé,
 - ♦ Mobilité dans les affectations (métropole, outre-mer, étranger),
 - ♦ Possibilité de retraite dès 15 ans de service avec aides à la reconversion,
 - ♦ 9 semaines de congés payés par an (12 semaines pour les administratifs),
 - ♦ réduction de 75 % sur les tarifs SNCF,
 - ♦ logement gratuit concédé en fonction des charges de familles (sauf adm.),
- L'affectation dans des unités de type varié : gendarmerie départementale, escadron de gendarmerie mobile, garde républicaine, brigades de prévention de la délinquance juvénile, gendarmerie de l'air, des transports aériens, maritime, armement, outre-mer, états majors, ambassades et autres organismes internationaux...
- La possibilité de se spécialiser : sécurité routière (motocycliste), pilote de véhicule rapide d'intervention, police judiciaire (investigations criminelles, portraitiste, maître de chien), formateur relais anti-drogue ou écologie-environnement, spécialiste montage, spéléologue, MNS, pilote d'hélicoptère, de vedette, membre du GIGN, cavalier, musicien...

GENDARME ADJOINT

Le recrutement des gendarmes adjoints volontaires est ouvert aux jeunes filles et garçons de moins de 26 ans, le contrat initial d'un an est renouvelable 4 fois. Ces jeunes gens ont vocation à servir dans les unités territoriales de la gendarmerie, en métropole ou outre-mer, mais peuvent également occuper des postes correspondants à leur formation initiale (linguiste, cavalier, cuisinier, mécanicien, informaticien, etc...). La solde de base est de 800 euros net (nourri, logé, habillé, blanchi).

Ils peuvent postuler après 6 mois de contrat minimum pour accéder au corps des sous-officiers ou CSTAGN.

Les titulaires d'un diplôme supérieur peuvent demander à servir comme « Aspirant » volontaire (A.G.I.V) au sein d'un état major.

SOUS-OFFICIER DE GENDARMERIE

Les tests d'admission ont lieu tout au long de l'année et le recrutement est ouvert aux femmes et aux hommes âgés de moins de 36 ans.

Le candidat retenu à la suite des tests d'aptitude signe, à son entrée à l'école de formation, un engagement initial de 6 ans. Durant sa formation (12 mois), l'élève gendarme perçoit une solde nette de 1263 euros, et de 1496 euros à la première affectation. Les titulaires du baccalauréat ou d'un titre universitaire peuvent également, avant l'âge de 31 ans, se présenter au recrutement interne des officiers de gendarmerie.

SOUS-OFFICIER DU CORPS DE SOUTIEN TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

La gendarmerie nationale recrute des spécialistes dans les branches suivantes : mécanique automobile, restauration collective, génie civil, armurerie, santé (infirmier), administration, exploitant de télécom, imprimeur de labeur. Solde de base 1172 euros, non logés. Les candidats civils doivent être (âgés de moins de 29 ans), lors de la signature du premier contrat.

OFFICIER DE GENDARMERIE : Le recrutement des officiers de carrière de la gendarmerie s'effectue sur concours parmi :

- les sous-officiers de gendarmerie concours bachelier ou DQSG (gradés de gendarmerie),
- les officiers d'active du grade de capitaine des trois armées titulaires d'une maîtrise ou diplômé de l'école spéciale militaire,
- les candidats civils âgés au plus de 25 ans, titulaires au minimum de Bac + 4 (recrutement universitaire),
- les candidats civils âgés au plus de 28 ans, titulaire d'un titre d'ingénieur ou d'un diplôme du 3ème cycle en matière scientifique ou technique. Formation rémunérée à partir de 2306 euros env.

Pour tout renseignement contactez

LE CENTRE INFO RECRUTEMENT GENDARMERIE

1 rue Caumartin (près du Coliséum) 80000 AMIENS

☎ 0820.220.221 Fax 03.22.72.16.66

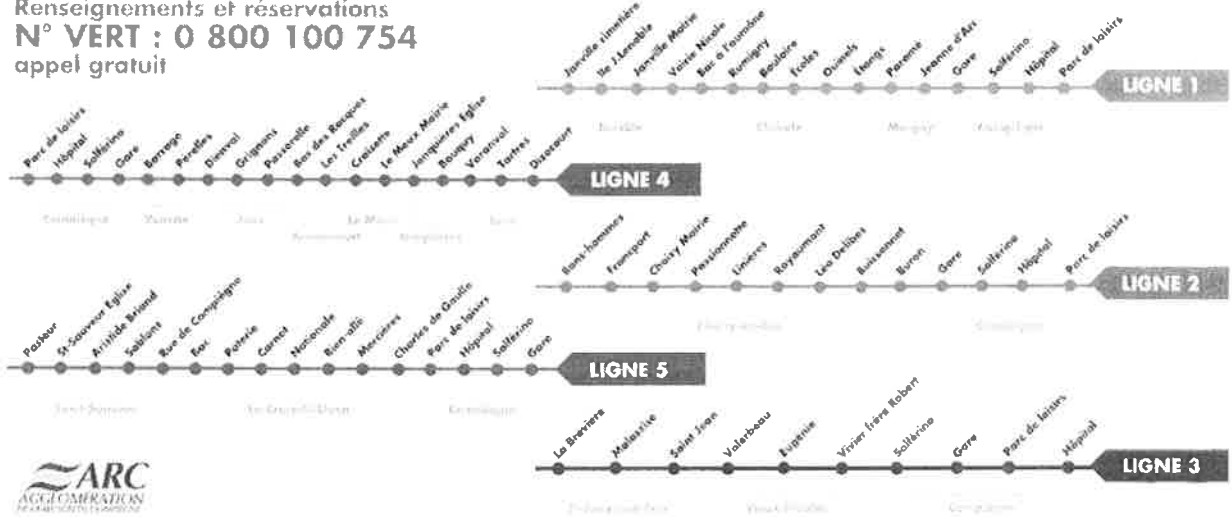
E.mail : cir.gendarmerie.amiens@wanadoo.fr

Service de transport à la demande de l'Agglomération de la Région de Compiègne



Les Tickets sont en vente - entre autre - au Bar Tabac « Le Nemrod » place de l'Église à Le Meux.

Renseignements et réservations N° VERT : 0 800 100 754 appel gratuit



Prochaine édition : MARS 2005

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège : Mairie du Meux
Direction : Robert TERNACLE
Directeur de la publication : Lionel MANTEAU
Rédaction : Gérard BOUET, Nicole VALENTIN
Composition et mise en page : Sylvie VACHARD

Nous remercions Mr et Mmes Bolmier, Bouet, Caron, Charpentier, Durand, Jarno, Lescot, Valentin, Grégoire pour la distribution de ce journal.